

SAS 973B

Capital social 3 029 000 €

Siège Social : 379 Rue d'Endoume
13007 Marseille

RCS En cours d'immatriculation

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LE PROJET D'APPORTS A LA SAS 973B**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 10 décembre 2025, nous avons été désigné pour vérifier et apprécier la valeur des apports en nature que se propose de réaliser Monsieur Germain BARRE à la SAS 973B en vue de la constitution de son capital social initial.

L'actif net apporté a été arrêté dans les statuts constitutifs de la société signé par l'apporteur et associé. L'évaluation de la société a été effectuée par un expert indépendant, la société MBA Capital. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts à émettre par la société bénéficiaire des apports.

1- EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

L'opération consiste en l'apport :

Par Monsieur Germain BARRE

De :

- 5000 parts sociales lui appartenant dans la société « BARRE&POTTIER CONSTRUCTION », Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 Euros divisé en 10 000 parts sociales, dont le siège social est sis 23 Rue des Phocéens 13002 Marseille, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 892 954 454. La société a une activité de réalisation de travaux de construction et de rénovation et est soumise à l'impôt société.

La SAS 973B, en cours de formation, bénéficiaire des apports, sera propriétaire des titres apportés à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

2- NATURE ET CONSISTANCE DES APPORTS

Il a été convenu que **Monsieur Germain BARRE** se propose de faire apport à la société 973B, société par actions simplifiée au capital de 3 029 000 Euros, dont le siège social est sis à Marseille (13007), 379 Rue d'Endoume, en cours d'immatriculation au RCS de Marseille, de :

5000 parts sociales de la Société « BARRE&POTTIER CONSTRUCTION » pour
..... 3 029 000 €

TOTAL DE L'ACTIF APORTE3 029 000 €

3- REMUNERATION DE L'APPORT

En contrepartie de l'apport net effectué il sera attribué à :

- **Monsieur Germain BARRE** 30 290 actions de 100 € (cent euros) chacune, entièrement libérées et en pleine propriété, de la SAS 973B, soit l'intégralité des actions qui constituent son capital social initial.

4- ACCOMPLISSEMENT DE LA MISSION

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé aux investigations qui nous ont paru nécessaires selon les principes de diligences régissant la mission de Commissaire aux Apports pour :

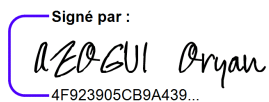
- vérifier la réalité des actifs apportés;
- contrôler la valeur attribuée aux apports;

5- CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus dont le total s'élève à 3 029 000 euros. En conséquence, nous estimons que le montant de l'actif net apporté par Monsieur Germain BARRE est au moins égal au montant du capital social initial de la SAS 973B.

Fait à Marseille, le 12.12.2025

Oryan AZOGUI
Le Commissaire aux Apports

Signé par :

4F923905CB9A439...